



DEMANDE D'AUTORISATION DE DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE EN GARDE PROGRAMMÉE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION EMPLOYEUR

Étape 1	Étape 2
Je soussigné :	À transmettre à votre employeur au minimum deux mois avant la date de la garde programmée.
Matricule :	Je soussigné :
SPV à l'UO de :	employeur du sapeur-pompier volontaire ci- dessus désigné, l'autorise dans le cadre de la
sollicite mon employeur pour assurer une garde programmée à l'unité opérationnelle de :	convention employeur avec le SDIS à assurer une garde programmée à l'unité opérationnelle de SPV à l'UO de :
le/	le/
de à h	de h à h
Signature	Signature
Étape 3	Étape 4
À rendre au salarié SPV qui le fera vider par le chef d'UO où est assurée la garde programée.	À rendre au SPV salarié qui le remet à son employeur, transmettre une copie au Département du Volontariat, de la Jeunesse et de la Citoyenneté du SDIS 57 (joindre
Je soussigné :	l'Annexe 2 en cas de subrogation)
	Je soussigné :
chef de l'unité opérationnelle de :	
	employeur du sapeur-pompier volontaire ci- dessus désigné demande dans le cadre de
atteste par la présente que le SPV libéré par son employeur a bien assurée sa garde programmée	la subrogation à percevoir ses indemnités pour la disponibilité opérationnelle ci-dessus mentionnée :
le/	
de à h	
Signature	Signature

